



Mercredi, 22 août 2012

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins,

Depuis la petite kermesse, dernière occasion pour tous les partis démocratiques de s'exprimer dans le « Berchem news », nos boîtes aux lettres se sont remplies de plusieurs éditions spéciales de ce même « Berchem News ».

Le dernier en date, traditionnellement consacré au marché annuel, à la brocante, et aux activités festives s'est révélé beaucoup plus détaillé !

En fait, il ressemble, à s'y méprendre à un tract électoral qui ne met en valeur que vous et accessoirement vos partenaires de la majorité actuelle.

Ce qui nous choque n'est pas que vous présentiez « vos réalisations en cours ou à venir » mais que vous contourniez la loi électorale, pour le faire sous le couvert d'une toute boîte payée par les finances communales, c'est-à-dire par tous les Berchemois.

Dans les différents articles où vous vous félicitez du travail accompli, nous avons relevé, entre autres, celui concernant les bâtiments scolaires.

On pourrait, naïvement croire qu'il s'agit d'information quand on y parle des nouvelles classes de la rue Openveld, même, à la limite de la nouvelle école qui se construira près du hall des sports (pas avant 2014).

Intérêt louable, mais tardif !!!

Début juillet 2012, à l'accueil de la maison communale, un document mentionnait encore Madame GUILMIN, directrice de l'école fondamentale au primaire et Madame LELUBRE, directrice du maternelle, toutes deux sont retraitées depuis plusieurs années !!

Par contre, aucun renseignement pratique, pas de dates pour les inscriptions 2012-2013, ni d'horaire de présence des « directions actuelles ».

Nous ne sommes pas naïfs... nous sommes déçus.

D'autre-part, il est avéré de longue date la non-conformité du home dans lequel vivent nos résidents.

Est-il urgent d'informer les Berchemois d'un état d'avancement du dossier « Val des Fleurs » afin d'oublier que sa construction est un objectif qui date de près de quinze ans ???

Pour toutes ces remarques, vous pouvez bien sûr rétorquer que la règle communale interdit les tribunes politiques ouvertes dans la période pré-électorale.

Cette disposition aurait été prise pour sauvegarder la sérénité dans la gestion communale ?!

Mais la manière dont vous l'utilisez ne permet qu'à votre voix de s'exprimer et en fait une prise de pouvoir discriminatoire et totalement antidémocratique.

Nous ne sommes ni naïfs, ni dupes... juste profondément choqués.

Marc Ghilbert  
Chef de groupe PS